



Déclaration
FSU 35
CSA-SD

**Déclaration FSU 35
CSA-SD
du 6 septembre 2023**

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et messieurs les membres du CSA-SD,

La rentrée des élèves n'était pas effectuée, que des propos à l'emporte-pièce se multipliaient au plus haut sommet de l'État : la durée des vacances qui pourrait varier selon le "niveau" des élèves, la question du port de l'uniforme ou d'une tenue neutre, mais aussi, une énième réforme des programmes de « l'instruction civique », un « retour aux fondamentaux » accompagné de nouvelles évaluations nationales en CM1 et un « rétablissement de l'autorité »... Tout est bon pour faire du buzz tout en prétendant détenir la vérité sur l'école.

Lundi, jour de la rentrée, les écoles du premier degré ont reçu une lettre à distribuer aux familles en expliquant ce qui allait changer à la rentrée. Dans ce courrier, il est dit aux parents que tous les élèves de CM1 et CM2 auront 2H dédiées à la lecture et à l'écriture, que les professeurs proposeront régulièrement des exercices de grammaire, d'orthographe, de calcul mental et de résolution de problèmes. Il faut croire que jusqu'à présent les enseignantes et enseignants de CM1-CM2 passaient leur temps à enfiler des perles !

Il y est également écrit que leur enfant aura la possibilité de bénéficier de soutien scolaire. Mais que font les enseignantes et enseignants lors des APC mises en place depuis 2008 par M. Darcos ? De l'origami ou peut-être des Activités de Perfection au Coloriage !

Non mais quel mépris ! Quels mensonges ! Où sont les nouveautés de la rentrée 2023 dans ces mesures ? Tout ou presque est mensonger dans ce document.

La FSU-SNUipp35 appelle les directrices et directeurs à ne pas distribuer ce document aux familles.

Lundi encore, s'est mis en place un nouvel épisode de la série « M. Le Ministre de l'Education Nationale délocalise son équipe une fois par mois pour appréhender plus intimement la réalité sur le terrain et pour établir un lien plus fort avec la sphère éducative ». Une délégation ministérielle est venue, en jet privé, visiter le lycée de Liffré et l'école primaire de Saint-Germain-sur-Ille.

La FSU-SNUipp35 s'inquiète que cette série devienne une mauvaise série à gros budget. En effet, ces deux établissements, triés sur le volet, ne reflètent pas la réalité de la plupart des établissements de notre département. Le lycée est flambant neuf et

des moyens supplémentaires ont été donnés à l'école de Saint-Germain-sur-Ille pour l'occasion. Une école avec un IPS de 123,8 (le 29^{ème} IPS le plus élevé sur les 305 recensés), une école sans mesures de carte scolaire, avec une décharge supplémentaire ce jour-là pour la directrice, les 2 CPC présent·es sur les lieux, une école pour laquelle il ne manque pas d'accompagnement pour les élèves notifiés à 100 %... une école dont rêvent la plupart de nos collègues.

Ce n'est pas de cette propagande dont l'école de la République a besoin. En effet, depuis 6 ans, elle a subi une multitude de réformes et d'injonctions qui ont essoré les personnels avec des conséquences sur les élèves. Il est indispensable de retrouver de la sérénité. Il est indispensable de donner à l'école les moyens de fonctionner en diminuant les effectifs dans toutes les classes, en créant des postes dans les RASED (maîtres et maîtresses spécialisé·es psychologues), des postes d'infirmières et médecins scolaires, des postes de remplaçantes et de remplaçants. Enfin, il est indispensable de mieux reconnaître le travail des AESH afin de pourvoir les postes restés vacants pour que chaque élève ayant une notification puisse être accompagné comme il se doit.

À partir de la rentrée 2023, le Ministre souhaite, dans ses priorités, faire de l'École un espace protecteur pour les élèves et les personnels. Pour la FSU-SNUipp35, il est plus que temps de mettre en œuvre cette priorité. Pour se faire, il est nécessaire de reconnaître la professionnalité des PE et des AESH et de mieux les former tout au long de leur carrière.

Le pacte enseignant est loin de répondre à cela. Les conditions de travail se sont considérablement dégradées et le temps de travail « explose ». Dans le premier degré, contrairement à ce qu'annonce le Ministre de l'Education Nationale, à part les stages de remises à niveau, ce sont bien des missions supplémentaires qui sont demandées aux PE volontaires. C'est bien une politique du « travailler plus pour gagner plus » qui se généralise. La FSU35 ne souhaite pas que vous répondiez à cette déclaration préalable en argumentant sur les mérites du Pacte. Nous connaissons très bien ces arguments et ne les partageons pas. Dans le premier degré, ce Pacte va nuire aux collectifs de travail, il va réduire les possibilités de travail en équipe et risque de susciter des conflits entre les personnels, notamment sur des questions d'ordre organisationnel. Quand auront lieu les différents conseils ? Comment ne pas se voir imposer des animations pédagogiques le mercredi après-midi quand des enseignantes et enseignants travailleront le mercredi matin au collège ? Occupé·es par leurs nouvelles missions, les volontaires auront-ils·elles le temps de s'investir dans des projets pédagogiques communs ? Ce nouveau dispositif individualise les relations au travail et va accentuer l'éclatement des collectifs professionnels au moment où il est impératif de les renforcer. C'est pourquoi la FSU appelle la profession à ne pas s'engager dans le Pacte et continue à revendiquer une revalorisation et des augmentations pour tous les personnels de l'Education

Nationale, sans condition, pour remédier au déclassement salarial, combler les pertes de pouvoir d'achat et susciter une attractivité pour le métier d'enseignant et la fonction d'accompagnant.

Aujourd'hui, le CSA-SD va étudier les ajustements de carte scolaire pour cette rentrée. Ce sujet est étroitement lié à toutes les thématiques développées plus haut : apprentissages des élèves, inclusion de qualité, réduction des inégalités scolaires, conditions de travail des personnels des écoles et présence du service public sur tous les territoires. Sujets auxquels il faut ajouter la problématique du remplacement.

Il reste 15 écoles qui espèrent leur ouverture ou l'annulation de leur fermeture. La plupart d'entre elles ont atteint les effectifs utilisés pour définir ces mesures. La FSU-SNUipp35 défendra toutes les situations d'écoles qui devraient bénéficier d'une amélioration de la qualité des conditions de travail.

Parmi ces 15 écoles, se trouve la situation exceptionnelle de l'école Simone Veil à Rennes qui est passée de 217 élèves fin juin, à 248 en juillet et qui atteint aujourd'hui 288 élèves (dont 262 monolingues) au moment du comptage effectué par l'IEN. A situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle ! La FSU35 vous demande d'acter l'ouverture conditionnelle de la onzième classe et d'en ouvrir une douzième afin de ne pas commencer l'année avec 27 élèves hors GS-CP-CE1 à 24.

La FSU35 vous remercie pour votre écoute.